



Groupe 5

- Guinée
- Niger
- Cellcom Telecommunications Inc

CONTEXTE

- Monopole de Kotel sur :
 - la station d'atterrissage
 - le trafic international
 - la dorsale (backhaul) nationale
- Impossibilité d'obtention de licences dans un contexte monopolistique
- Projets de libéralisation de secteur et de privatisation des opérateurs publics
- Coûts élevés de transit

SOLUTION GENERALE :

- Libéraliser le secteur conformément aux actes additionnels de la CEDEAO
- Prise en compte, pour une meilleur régulation, des lignes directrices de l'ARTAO sur l'accès aux câbles sous-marins

OPTIONS

- Attribuer une licence pour la joint venture pour l'exploitation d'une nouvelle station internationale d'atterrissage assortie d'un cahier de charges
- Attribuer une licence (+cahier de charges approprié) pour les opérateurs qui souhaite construire et exploiter une station internationale d'atterrissage
- Déclarer Kotel SMP (significant market power) sur la station et par la suite soumettre celui-ci à un certain nombre d'obligations
- Séparer la station d'atterrissage de Kotel et confier sa gestion à: soit un consortium des tous les opérateurs soit à un exploitant externe

RECOMMANDATION

- Attribuer une licence (avec cahier de charges approprié) pour les opérateurs qui souhaite construire et exploiter une station internationale d'atterrissage
 - Cahier de charge précise un nombre d'obligations visant à:
 - respecter le principe de non discrimination
 - garantir le niveau de services
 - assurer la tarification des prestations d'interconnexion et d'accès orientées vers les coûts